

PRISE DE POSITION

Pratiques et pressions liberticides

Il s'en passe des belles dans le canton du Jura en matière de pressions liberticides à quelques semaines d'une consultation populaire qui est à la démocratie ce qu'est la Rauracienne à l'art lyrique.

Les motifs d'étonnement face à des comportements singuliers ont commencé avec le vote du Parlement jurassien approuvant à l'unanimité des députés une disposition constitutionnelle pour la forme: l'adjonction d'un article 139 au cas où il faudrait justifier le hold-up d'une région du canton de Berne. Un vote soviétique juste impensable dans une démocratie pluraliste normale.

Après quoi, on s'attendait à l'une ou l'autre réaction de la société civile regrettant la légèreté avec laquelle on s'apprête à sacrifier la glorieuse République jurassienne sur l'autel de l'annexion des terres ingrates du Sud.

Rien n'est venu. Pas d'opposition non plus au déclassement de Delémont capitale au profit de Moutier. Le malheureux sort de l'Ajoie repoussée aux marches d'un canton dont le centre névralgique pourrait s'appeler «Delémont» ne fait pas problème non plus.

La loi du silence prévaut dans le Jura. Un vide qui impressionne jusqu'aux fanatiques qui déplorent de n'avoir aucun ennemi du peuple à désigner à la vindicte de la horde bélière.

Déstabilisés, les sociétaires de «Construire ensemble» ont racolé des signatures à l'appui d'un appel pour le oui le 24 novem-

bre. La presse s'est émue d'un curieux procédé consistant à considérer une absence de réponse comme une approbation, surtout quand aucune adresse n'est indiquée où signifier un refus de figurer au nombre des signataires. Cette grave entorse à la déontologie laisse songeur...

Mais le comble restait à venir avec la mise en fiche des récalcitrants (les personnes

qui n'ont pas voulu cautionner le oui).

On ne sait pas dans quel but: mise au pas? Mesures de rétorsion? Cette chasse aux sorcières est typique des régimes totalitaires et donc prohibée en Suisse.

Le gouvernement jurassien n'est pas en reste de pratiques inadmissibles. En violation des droits fondamentaux des citoyens, il vient d'adresser un message dépourvu d'équivoque à l'ensemble des employés de la fonction publique du canton d'avoir à voter oui le 24 novembre.

Quant à l'intrusion politique de l'Etat jurassien dans la sphère de l'école publique, elle est avérée avec pour résultat visible la présence de 20 élèves du Lycée cantonal de Porrentruy à un débat à Tramelan à l'enseigne de «Parole à la jeunesse» sur le thème de l'avenir du Jura bernois!

Pressentant l'échec de leurs intrigues, les politiciens du canton du Jura perdent leur sang-froid.

Leurs dérapages se rapprochent d'une forme de dictature intellectuelle.

Sachant que les auteurs de ces faits s'imaginent jouer les premiers rôles dans la fumeuse constituante et plus tard aux commandes du «canton nouveau», le plus simple pour mettre le Jura bernois à l'abri est de voter un non résolu le 24 novembre. **FORCE DÉMOCRATIQUE**

Le malheureux sort de l'Ajoie repoussée aux marches du canton ne fait pas problème...

INITIATIVE 1:12

Pour beaucoup, un espoir...

S'il avait pu défendre le clergé, les princes et les barons au Moyen Age, son discours aurait pu être le suivant: «Malheur à Nous Tous! Au diable le 1:12! De grâce, ne touchons pas aux privilèges des puissants. Car si nous supprimons la dime, la saoul, le servage. Et surtout, le droit de cuissage, qui financera l'édification des châteaux forts, pour que les gueux puissent s'y réfugier lors des invasions barbares. Qui édifiera les cathédrales pour le repos de vos âmes? Qui pourvoira aux Hospitaliers pour vous soigner dans leurs mouiroirs? Et surtout, qui baisera vos femmes? Pour leur plus grand plaisir! Alors ne changeons rien! L'accaparement des richesses par 0,3 pour cent des citoyens est un bien inaliénable et divin. Il ne doit pas être remis en question.

Dans le cas d'une acceptation de l'initiative 1:12, malheur

Le oui des Franches-Montagnes

Les maires des Franches-Montagnes sont convaincus du bien-fondé d'une démarche démocratique visant à l'élection d'une assemblée constituante, car elle garantit les droits de chacun des parties. Ces dernières pourront s'exprimer librement et en toute connaissance de cause sur le projet de constitution qui leur sera proposé.

L'association se félicite des excellentes relations qu'entretiennent aujourd'hui le Jura bernois et la République et Canton du Jura, et cela dans une quantité de domaines. Ils considèrent qu'il y a dans cette situation un potentiel de développement qui ne demande qu'à être consolidé. Les maires estiment que toute la région gagnerait à créer un canton nouveau au terme d'un débat politique serein et exclusivement tourné vers l'avenir. Ils invitent dans cette perspective les électrices et électeurs francs-montagnards à témoigner d'un esprit d'ouverture en glissant un oui confiant et lucide dans les urnes le 24 novembre.

Association des maires des Franches-Montagnes

et désolation! Les foudres des marchés globalisés et des décideurs célestes s'abattront sur nous tous!» Par une pirouette «d'experts», ce que l'on enlèvera aux princes proviendrait-il de la maigre bourse des va-nu-pieds? Devons-nous avoir confiance en la sagesse de M. Olivier Sandoz (réd: directeur général adjoint de la Fédération des entreprises romandes, qui milite pour le rejet de l'initiative...) et à ses semblables? Afin qu'ils organisent et planifient un monde plus équitable?

Devons-nous compter sur l'USAM, les dirigeants des banques et des multinationales pour une plus juste répartition des richesses en Suisse et par le monde? Mon espoir, c'est que la manipulation des peurs n'a jamais empêché l'homme d'œuvrer pour un monde meilleur... Équité, développement durable, solidarité, respect, reconnaissance, vivre ensemble. Pour que ces mots de communication des puissants deviennent des actes imposés par le peuple souverain.

L'initiative 1:12, pour quelques-uns, représente une crainte justifiée; pour l'immense majorité, c'est un espoir. Je voterai donc oui à l'initiative 1:12 le 24 novembre.

Yves Batardon (Soral/GE)



COURRIER DES LECTEURS

OUI LE 24 NOVEMBRE Pour échapper au pire scénario

En vue du 24 novembre, les adversaires politiques brandissent un tas de chiffres pour démontrer qui du Jura bernois ou du Jura se porte le mieux. En fait, ni l'un ni l'autre n'a de quoi pavoiser. Le premier a besoin du flux financier venu de l'Ancien canton, le second dépend de la péréquation financière fédérale (tout comme le canton de Berne d'ailleurs). En ce qui concerne l'attractivité économique, tous deux se retrouvent dans le dernier quart. Rien d'étonnant: nous vivons dans une région périphérique qui a toujours dû (et devra toujours) retrouver ses manches pour tirer son épingle du jeu. Faire partie d'un grand canton de près d'un million d'habitants n'est pas un gage de sécurité pour l'avenir. Berne n'est plus le canton campagnard qu'il a été. Aujourd'hui, plus de la moitié de sa population vit dans des agglomérations. La majorité de l'électorat est urbain et donc préoccupé par des problèmes urbains.

Nous qui avons à résoudre des problèmes propres à une région périphérique, ne devrions-nous pas nous allier avec notre voisin du Nord qui connaît des problèmes analogues? Bien sûr, en admettant qu'à terme nous construisions ensemble un nouveau canton, ce dernier ne serait pas bien grand, mais au moins serait-il politiquement plus équilibré que l'actuel canton du Jura. Et surtout, le pragmatisme des politiciens et des politiciennes de chez nous, dont la mentalité est différente de celle du Nord, serait un atout formidable pour faire mieux.

Les partisans du non prétendent qu'un Jura à six districts serait à

LE CLIN D'ŒIL



TESSIN Véritable attraction touristique, des oliveraies très anciennes bordent le lac de Lugano à la hauteur de Gandria. KEYSTONE



Participez au concours en ligne et gagnez de superbes prix! Vous pouvez participer chaque jour, en vous rendant sur le site du Journal du Jura sous «Interactif» (à la rubrique Concours photos de lecteurs, en cliquant sur www.journaldujura.ch/interactif/concours-photos-des-lecteurs).

peine viable. Que dire alors du petit canton du Jura à trois districts actuel? En cas de non, c'est pourtant bien avec lui qu'il faudra collaborer et cela sans avoir de véritable pouvoir décisionnel. Une collaboration interjurassienne plus intense est d'ores et déjà programmée pour faire des économies d'échelle. Berne et Delémont en décideront souverainement les modalités et personne ne demandera l'avis du Jura bernois, tout comme personne n'a demandé notre avis pour organiser ce fameux vote du 24 novembre 2013.

La seule chance d'échapper à ce scénario, c'est encore de voter oui.

Elisabeth Joly -Ehrensperger (Tramelan)

NON LE 24 NOVEMBRE Tout un tas de bonnes raisons

Cher neveu, je me permets, au sujet du vote du 24 novembre, de te soumettre mes raisons de dire

non à ce trompe-l'œil.

– RAS, TVB, le Jura bernois n'a rien demandé, si besoin, il est adulte et vacciné.

– L'OPA du gouvernement jurassien est inamicale, elle est une tromperie, un dol.

– Le Jura bernois fournit des milliers d'emplois à des Jurassiens.

– Il y a 40 ans que l'AIJ discute, on ne va pas recommencer.

– Le Jura a des fonctionnaires pour gérer BEJUNE, que faire des Jurassiens bernois?

– Les frontières actuelles sont celles des religions et sont conformes à l'Histoire.

– Mieux vaut être Américain que Grec, soit être d'un canton fort plutôt que d'un faible.

– Le Jura ne respectera pas, à terme, ses engagements en cas de défaite.

– Le ton melleux d'aujourd'hui ne doit pas vous tromper

– En 40 ans le Jura n'a pas su, pas pu nous faire une fois envie de le rejoindre.

Il faut donc rejeter cette idée d'annexion et voter non le 24 novembre. Les attaques et les coups

bas de quelques irréductibles, ça suffit! Que ceux qui ne se plaignent pas (au travail ou en qualité d'habitant) dans le Jura bernois s'en aillent. Celui qui encense la concurrence et tire dans le dos de son employeur ne fait généralement pas de vieux os à sa place de travail... mais Berne est très beau joueur dans ce domaine.

Enfin une dernière remarque. Elle est liée à la morale de quelques politiciens. Si un non sort des urnes bernoises le 24 novembre, eh bien... ceux qui auraient fait n'importe quoi pour obtenir ce vote devraient, le 25 novembre, présenter leur démission. Ils auraient le respect du peuple jurassien... qui semble se moquer de ce prochain scrutin!

A part ça, je te téléphonerai pour fixer notre rendez-vous de la Saint-Martin. On ne va tout de même pas se priver d'un festin pour quelques énergumènes qui sèment la crème!

A plus.

Ton tonton

(alias Fredy Gerber, Tramelan)